



Multilatérale

Concernant l'avancée du CP de Saint-Laurent-du-Maroni (Guyane)

communiqué national communiqué national communiqué national communiqué national

Le lundi 29 juin 2026, le SPS-CEA a été convié à une multilatérale relative au projet de construction du Centre Pénitentiaire de Saint-Laurent-du-Maroni (Guyane).

Le lieu d'implantation du futur centre pénitentiaire sera situé à 7 kilomètres de la ville de Saint-Laurent-du-Maroni. Les premiers travaux de terrassement et de préparation du site ont déjà débuté. Des discussions transversales sont actuellement en cours avec l'ensemble des services de l'État concernés.

La pose de la première pierre (inauguration officielle du chantier) est arrêtée au 6 juillet 2026. Cette date marquera le lancement effectif et massif du gros œuvre. **L'horizon d'ouverture et de mise en service de l'établissement est annoncé pour fin 2029 / début 2030.**

La Capacité d'accueil globale sera de 505 places, le site est prévu pour une gestion mixte et catégorielle (Quartiers Hommes, Femmes et Mineurs). La création d'un Quartier de Lutte contre la Criminalité Organisée (QLCO) De petite capacité est actuellement à l'étude et sera mise en discussion lors des prochains arbitrages.

Une cité judiciaire jouxtera directement l'établissement pénitentiaire afin de rationaliser les flux et les escortes.

L'organigramme théorique de l'établissement pénitentiaire prévoit 338 agents pénitentiaires, en intégrant les personnels de la cité judiciaire attenante, le pôle d'activité totalisera environ 530 agents sur site.

La problématique principale est l'accèsion à des logements : Selon la DGAP, ce point noir logistique a été anticipé pour ce site excentré. La Mission ONE confirme que des discussions sont en cours avec divers promoteurs immobiliers pour sécuriser des capacités de logement à proximité immédiate de l'établissement. Néanmoins, à ce jour, aucun accord n'est définitivement acté ni signé.

L'administration a présenté une cartographie fine du vivier d'agents potentiellement candidats au mouvement vers la Guyane :

- Volume des demandes : On recense actuellement 598 demandes de mobilité totales (tous corps confondus) vers la Guyane, dont 441 agents disposant éventuellement de la reconnaissance de leurs Centres d'Intérêts Matériels et Moraux (CIMM) sur ce territoire.
- Action à venir : Un questionnaire ciblé va être envoyé dans les semaines à venir à l'ensemble de ces agents identifiés (titulaires du CIMM ou demandeurs de mutation).
- Sensibilisation : L'administration insiste sur la nécessité de sensibiliser précisément les candidats sur la réalité de l'exercice en Guyane, et plus spécifiquement sur les conditions de vie propre à Saint-Laurent-du-Maroni.

.../...

Le syndicat SPS-CEA a profité de cette réunion de cadrage pour poser des questions de fond et faire acter ses points de vigilance majeurs :

- Face à un déficit d'attractivité chronique et au manque flagrant de surveillants sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin, le SPS s'interroge objectivement sur la capacité de la Direction des Ressources Humaines (DRH) de la DAP à armer un organigramme à cible de 338 agents d'ici 2029, sans déshabiller d'autres structures déjà exsangues.
- Le SPS exige des garanties lourdes sur la sécurité des personnels. Au-delà de l'architecture intérieure, la situation géographique isolée du site (à 7 km de la ville) pose la question de la sécurisation des abords et de la réactivité en cas de crise majeure. Le SPS demande officiellement si des discussions sont engagées pour l'implantation, à proximité immédiate ou non loin de l'établissement, d'un casernement de forces mobiles (CRS ou Gendarmerie Mobile) pour sanctuariser la zone.

Le SPS-CEA restera pleinement engagé sur ce dossier d'envergure tout au long du calendrier constructif (2026-2029). Nous nous tenons dès à présent à la disposition de tous les collègues qui souhaitent obtenir des informations, des éclaircissements ou des conseils pour mûrir ce qui pourrait constituer, dès 2029, un véritable projet et choix de vie. Le syndicat sera là pour vous aiguiller et veiller à ce que l'administration ne sacrifie pas les conditions de vie et de sécurité des agents sur l'autel de cette ouverture.

Le 02 juillet 2026